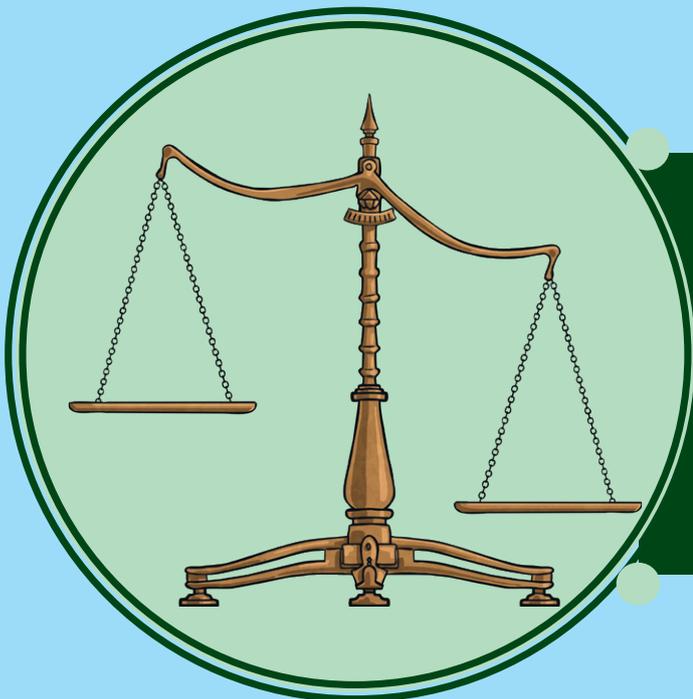


# Les trois pouvoirs



le pouvoir législatif : il conçoit, rédige et publie les lois.

le pouvoir exécutif  
ou gouvernement : il administre le pays.



le pouvoir judiciaire :  
il fait appliquer la loi  
et, en cas d'infraction à  
cette loi, il sanctionne  
les coupables.